



PROJET D'ETABLISSEMENT

Structure Multi-accueil Leucate

« LOU CASTELOU »

(accueil collectif et accueil familial)



Description de l'établissement

Le gestionnaire

Nature juridique: Public

Mairie de Leucate
Rue du Dr Sidras
11370 LEUCATE
04 68 40 51 00

Représenté par Mr Michel Py maire de la commune de Leucate

L'établissement

Multi accueil « Lou Castelou »
27 Avenue du Bastion de Montmorency
11370 LEUCATE
04.68.40.01.09 / 06 40 60 08 55
creche@mairie-leucate.fr

Responsable de la structure : Mme Virginie Vié (Educatrice de jeunes enfants)

Date de création de la structure : 01/09/1997
Date d'aménagement dans les nouveaux locaux : 03/07/2023
Convention territoriale globale : Oui
Période contractuelle : 2022/2026

- **Agrément PMI :**

La capacité d'accueil du multi accueil est de 33 places, réparties:

- 26 places pour l'accueil collectif (creche)
- 7 places pour l'accueil familial (SAF)

Les enfants sont âgés de 10 semaines à 4 ans ou 5 ans pour les enfants en situation d'handicap.

Une place est réservée à l'accueil d'urgence et une autre place est réservée à l'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Agrément modulé :

7h30 à 8h30 = 17 places / 13 places en multi accueil - 4 places au SAF
8h30 à 17 h30 = 33 places / 26 places en multi accueil - 7 places au SAF
17h30 à 18h30 = 17 places / 13 places en multi accueil - 4 places au SAF
18h30 à 19h30 = 1 place au SAF

Projet d'accueil

Prestations d'accueil proposées

L'établissement propose diverses prestations d'accueil afin de répondre aux différents besoins des familles.

- **L'accueil régulier** :

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents sans durée minimale imposée.

Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures par jour et d'un nombre de jours par semaine.

- **L'accueil occasionnel** :

L'accueil est occasionnel lorsque les besoins, connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

L'enfant est déjà connu de l'établissement (il y est inscrit et l'a déjà fréquenté) et a besoin d'un accueil pour une durée limitée, ne se renouvelant pas à un rythme prévisible d'avance.

Dans le cadre d'un accueil occasionnel, la directrice proposera à la famille un planning d'accueil mensuel en fonction des places disponibles. Ce planning est transmis à la famille le 20 du mois précédent afin de valider les dates proposées. Après validation, les heures réservées sont facturées.

Ce fonctionnement assure à la famille une garantie d'accès à la structure et permet à la structure de mieux gérer le planning de présence des enfants.

- **L'accueil d'urgence** :

L'accueil d'urgence permet à une famille, pour des motifs exceptionnels, de bénéficier d'un accueil en urgence pour leur enfant. Généralement, il s'agit d'un enfant qui n'a jamais fréquenté la structure. Dans l'agrément, une place est réservée pour cet accueil.

- **L'accueil ponctuel** :

L'accueil ponctuel concerne essentiellement les enfants « vacanciers » sur la commune.

L'accueil est établi en fonction des places disponibles et la facturation est faite au moment de la réservation. La réservation ne se fait pas par téléphone, mais directement au multi accueil lors de l'arrivée de la famille sur la commune. La présentation du carnet de santé de l'enfant est obligatoire, afin de vérifier les vaccinations obligatoires.

- **Le service d'accueil familial** :

Le service d'accueil familial également appelé crèche familiale, emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile 3 ou 4 enfants selon leur agrément. Les assistantes maternelles se rendent à la crèche 2 matinées par semaine pour participer aux activités proposées.

L'accueil d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique

Les enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique sont accueillis au sein de notre structure.

Il est nécessaire d'avoir du temps avec les parents pour bien accueillir l'enfant et connaître les soins, le matériel spécialisé et les intervenants (kiné, psychomotricien...).

Un projet d'accueil est établi avec la famille, le référent santé et accueil inclusif et l'équipe afin d'intégrer l'enfant et de répondre à ses besoins spécifiques. Le fonctionnement de la structure sera adapté et certaines compétences particulières pourront être mobilisées.

Un partenariat est mis en place avec le CAMSP de Narbonne afin d'aiguiller l'équipe sur la prise en charge spécifique de ces enfants.

L'accueil de ces enfants en structure est bénéfique pour l'enfant, la famille et apprend aux autres à accepter la différence...

L'équipe peut parfois découvrir l'handicap en même temps que la famille, si ce dernier se révèle bien après la naissance.

L'enfant pourra être accueilli au-delà de ses 4 ans si nécessaire.

Compétences professionnelles mobilisées

L'équipe du multi accueil est composée comme suit :

Professionnels	Qualifications	Statut	Nb heures / semaine	Nom Prénom
Directrice	EJE	Titulaire	35h (administratif)	Virginie Vié
Infirmière	Infirmière	Contractuelle	7h	Catherine Wendt
Référent santé et accueil inclusif	Médecin généraliste	Contractuel	30h / an	Sydney Mahe
Personnel diplômé pour l'accueil collectif	Educatrice de jeunes enfants	Titulaire	35h	Fregonese Dominique
	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	35h	Héliot Carole
	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	35h	Stéphanie Piquemal
	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	35h	Marlène Cudicini
	Auxiliaire de puériculture	Titulaire	35h	Cécile Dervin
	Auxiliaire de puériculture	Contractuelle	35h	Ambre Collado
Personnel qualifié pour l'accueil collectif	CAP petite enfance et Bac pro ASSP	Contractuelle	35h	Lola Parmentier
	CAP petite enfance	Contractuelle	35h	Virginie Stumpert
Personnel qualifié pour l'accueil familial	Assistante maternelle (CAP petite enfance)	Contractuelle	Temps plein	Emilie Cudicini
	Assistante maternelle	Contractuelle	Temps plein	Marie Hélène L'Hérison

- **Modalités de coordination de l'équipe**

Réunion avec l'équipe de l'accueil collectif 1 fois / mois.

Pour l'accueil familial, la directrice ou l'infirmière assure régulièrement des visites au domicile de chaque assistante maternelle. Ponctuellement des réunions peuvent être programmées selon les besoins.

- **Analyse des pratiques**

L'analyse des pratiques permet à l'équipe d'échanger avec une personne extérieure à la structure sur les pratiques professionnelles. Le psychologue qui anime ces séances apporte des éclairages pour permettre aux professionnels de mieux ajuster ses positionnements et ses actions.

Tous les membres de l'équipe bénéficient de ces temps d'analyse de la pratique à raison de 1h30 par trimestre soit 6h par an.

Ces séances ont lieu le soir à la fermeture de la structure.

- **Formation continue**

Chaque année l'ensemble des professionnels assiste à la formation PSC1.

En fonction des projets et des besoins, chaque agent suit des formations sur les thèmes qu'il choisit.

- **Les intervenants**

- Eveil musical : Ludmila Nuixa professeur à l'école de musique de Leucate
- Baby gym : Nathalie Chini éducatrice sportive
- Bébés lecteurs et lecture : bibliothécaire à la médiathèque de Leucate
- Découverte du poney : Emilie Bordenave centre équestre Equus Caballus à La Franqui

De nouveaux intervenants pourront être sollicités en fonction des projets mis en place par l'équipe.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Projet éducatif

La structure accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans, et répond au mieux aux demandes des parents ainsi qu'à l'épanouissement des enfants. C'est un lieu d'éveil et d'expérimentations, adapté à l'enfant.

Une équipe pluridisciplinaire encadre les enfants et met tout en œuvre pour créer un climat accueillant et chaleureux. Elle privilégie les relations avec les parents pour que se crée un climat de confiance qui sécurise l'enfant et lui permet d'apprendre au contact des autres enfants.

C'est en ce sens que ce projet éducatif est né, afin de garantir à l'enfant, son bien-être, aux parents, que leur enfant soit accueilli de façon réfléchie et personnalisée et pour l'équipe poser une base de réflexion et de travail. Ce projet constituant pour nous, notre cadre de travail.

L'équipe, en collaboration avec les familles veille à :

- offrir à l'enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité,
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe,
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers d'expression,
- Accompagner l'enfant vers son autonomie en tenant compte du développement psychomoteur, intellectuel et affectif de chacun, favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par le jeu, la lecture, les chants, et les différents autres jeux,
- Sensibiliser les enfants à notre démarche écologique dans le but de les éveiller à la nature et de préserver l'environnement.

Un accueil de qualité et individualisé

Pour offrir un accueil de qualité, il est indispensable de favoriser les premiers échanges, puis de connaître et respecter l'enfant dans son individualité, son rythme de développement et ses capacités d'apprentissage.

Les éléments clefs de cet accueil sont :

- le 1^{er} contact lors de l'inscription de l'enfant
- la période d'intégration
- l'accueil au quotidien avec les transmissions

Ce sont les premiers échanges qui déterminent la capacité pour les parents et leur enfant d'investir positivement la structure.

Une première impression favorable les incitera à ne pas vivre la séparation comme un abandon mais comme une occasion pour leur enfant d'enrichir ses échanges.

➤ **Le 1^{er} contact lors de l'inscription** : Lors de la rencontre avec la directrice, les parents pourront s'exprimer librement sur le vécu de la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, l'alimentation ou le sommeil...

Lors de cet échange, la responsable présentera à la famille le fonctionnement de la structure et les projets mis en place. La directrice sera à l'écoute des besoins d'accueil formulés par la famille et elle les orientera le mieux possible pour trouver le mode d'accueil le plus adapté.

Lors de ce 1^{er} RDV, une visite de la structure est proposé à la famille.

Pour un accueil chez une assistante maternelle, une première présentation famille-assistante maternelle avec visite du futur lieu d'accueil sera proposée. Après cette 1^{ière} rencontre, il est possible à la famille de refuser cet accueil; si une place est disponible chez une autre assistante maternelle elle leur sera proposée.

Le choix entre accueil à la crèche ou au SAF est discuté et choisi à l'inscription.

➤ **L'intégration** permet la découverte de la structure et de l'équipe éducative, pour l'enfant et ses parents. Elle favorise l'adaptation dans un climat de confiance et de sécurité afin de faciliter la séparation.

Cette période est essentielle et se programme sur une semaine, l'enfant vient d'abord avec l'un de ses parents deux fois de suite, le matin puis progressivement, l'enfant restera seul jusqu'à rester une petite journée (9h30 - 16h30).

Si nécessaire l'adaptation sera prolongée et adaptée aux besoins de l'enfant afin qu'il s'habitue progressivement à la séparation, aux bruits, couleurs, odeurs, enfants et adultes.

L'équipe éducative ou l'assistante maternelle est l'interlocutrice privilégiée durant cette période et elle est un repère sécurisant pour l'enfant et ses parents.

A tout moment et grâce aux transmissions orales et écrites, chaque membre de l'équipe peut prendre le relais auprès de l'enfant pour pallier l'absence de la référente.

L'intégration est un moment d'échange pour permettre à l'équipe de connaître l'enfant.

La "petite histoire" est un support écrit préalablement rempli par la famille, y sont notés les habitudes de vie de l'enfant d'ordre alimentaire, de sommeil, de développement psychomoteur ainsi que ses particularités.

Durant cette intégration, l'équipe présente à la famille les projets et le fonctionnement de la section.

L'objet transitionnel, doudou, linge, tee-shirt, porté par le parent avec son odeur ou son parfum est nécessaire à l'enfant pour appréhender cette séparation.

Pendant cette semaine d'intégration, l'enfant découvrira à son rythme son nouveau lieu de vie et ses camarades de jeux.

Chez l'assistante maternelle, la semaine d'intégration se déroulera dans les mêmes conditions.

➤ **L'accueil au quotidien** est garant pour l'enfant d'une bonne journée. Il doit assurer une continuité entre deux milieux de vie : la maison et le lieu d'accueil. C'est un moment riche en émotions pour l'enfant et un moment d'échanges privilégiés entre les parents et les professionnels.

Il est important d'avoir une attention particulière pour l'enfant qui arrive (prendre les plus jeunes dans les bras, aller vers l'enfant plus grand et lui parler) et une écoute attentive pour le parent qui l'accompagne : comment s'est passé la nuit, l'heure du 1er repas, les problèmes éventuels rencontrés...

Le personnel gèrera au mieux les angoisses de sèparation des parents en encourageant ceux ci à abrèger le moment de dèpart, mais sans toutefois partir à la sauvette. En effet il est nècessaire que les parents disent au revoir à l'enfant, qu'ils lui signifient clairement qu'ils partent et qu'ils reviendront le chercher.

Le temps des retrouvailles, avant le retour à la maison, revêt aussi une importance capitale, l'échange et le dialogue nècessite une relation de qualitè : la fiche journalièrè informatisèe est une aide pour le personnel qui est en mesure de donner le maximum d'informations sur la journèe.

Une bonne prise en charge de l'enfant nècessite une communication importante et de qualitè entre les familles et le personnel, il est donc primordial de favoriser ces temps d'échange avec les parents.

Un cahier de liaison entre la famille et la structure peut ètre mis en place pour les plus jeunes qui ont un rythme individualisè.

L'aménagement de l'espace

Les salles sont fonctionnelles, agrèables, permettant à l'enfant la libre circulation dans des espaces amènagés et adaptés.

Le lieu devient alors un terrain d'expèriences diversifièes où l'enfant pourra éprouver le plaisir de la dècouverte spontanèe, du libre choix.

La circulation dans le lieu de vie favorise l'autonomie des dèplacements : possibilitès d'ouverture de certaines portes, tout en maintenant la sècuritè de chacun.

Nous disposons aussi d'un jardin, avec à disposition des structures de jeux, vélos, ballons, porteurs, etc.

Plus le lieu de vie est riche, plus il offre à l'enfant la possibilitè d'avoir accès à ces propres centres d'intérêts au moment et à chaque fois qu'il en ressent le besoin, l'envie, sans ètre dèpendant de l'adulte (jeux à disposition et à hauteur).

L'enfant est à ce moment-là actif, dècideur et reconnu dans sa singularitè, ses dèsirès et ses goûts.

Des tapis sont disposés au sol pour permettre aux bèbès non marcheurs d'èvoluer de manièrè libre dans leur motricitè.

L'aménagement de l'espace évolue tout au long de l'année en fonction des besoins et de l'évolution de l'enfant. On peut y retrouver des espaces de motricité, de jeux symboliques (imitation), coin lecture, jeux libre, ...

Le domicile de l'assistante maternelle est aménagé et sécurisé pour accueillir les enfants. Ces derniers et leur famille n'ont pas accès à toutes les pièces du domicile.

L'organisation des groupes

Le fonctionnement des groupes est organisé par tranches d'âges, afin de proposer un environnement adapté à l'enfant en fonction de ses capacités et de ses besoins. Les enfants sont repartis dans 3 sections, les bébés, les moyens et les grands.

Pendant les temps d'accueil du matin (7h30 – 8h30) et du soir (17h – 18h30) pour les moyens et les grands, les enfants sont regroupés dans l'atrium. Le soir, les bébés restent dans leur section jusqu'à la fermeture. Les 3 sections sont regroupés uniquement sur la première heure du matin.

Sur certains temps de la journée (jeux extérieur, levé de sieste, repas, ...), les sections des moyens et des grands sont ouvertes et les enfants peuvent se regrouper.

Les besoins (physiques et psychiques) du jeune enfant sont différents selon les âges, et de vivre ensemble va favoriser les liens de solidarité, de communication, de respect, de soutien, de coordination entre les enfants et leur permettre d'accepter l'autre dans ses différences.

Les enfants du SAF, lors de leurs venues, intègrent les différents groupes formés, avec leur assistante maternelle.

Le jeu et les activités d'éveil

Le jeu est une activité très sérieuse, au travers de laquelle l'enfant fait des explorations, des expérimentations, des découvertes, etc.

Le jeu l'aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

Le jeu offre la création et développe l'imagination.

L'enfant vit par le jeu et grâce à lui, il s'éveille.

Découvrir, toucher, créer, expérimenter sont des actes fondamentaux pour lui. Il doit pouvoir s'exprimer librement, en toute sécurité affective et physique.

L'enfant peut jouer seul ou avec un autre enfant ou avec l'adulte.

Diverses activités lui seront proposées, soit en jeux libres, soit en jeux encadrés, toujours proposées, jamais imposées :

- jeux pour la psychomotricité
- jeux sensoriels, d'activité fine, intellectuels, artistiques
- jeux d'imitation
- jeux d'expressions : chants, lecture, danse

-
- jeux extérieurs, potager

Des professionnels extérieurs interviennent régulièrement sur la structure pour proposer des activités spécifiques :

- Eveil musical avec Ludmila professeur à l'école de musique communale
- Baby gym avec Nathalie éducatrice sportive
- Bébés lecteurs et lecture avec les bibliothécaires de la médiathèque communale
- Découverte du poney avec Emilie du Centre équestre Equus Caballus à La Franqui (activité proposé au printemps)

Les enfants du SAF viennent à la crèche avec leur assistante maternelle 2 matinées par semaine pour participer aux activités d'éveil.

Au domicile, l'assistante maternelle propose des jeux et des activités d'éveil.

Développement psychomoteur, éveil, socialisation

Le rôle du multi accueil est d'aider l'enfant à :

- Développer sa curiosité en lui permettant de découvrir et d'expérimenter,
- Développer sa sensori-motricité en lui permettant de manipuler et de se mouvoir,
- Développer son plaisir d'être en relation avec l'autre, de s'exprimer et de faire ses choix.

Jouer avec les enfants est un acte pédagogique qui demande de l'observation, de la disponibilité, du dynamisme, de l'imagination, ainsi que du respect pour l'enfant et le groupe.

L'entourage doit permettre et protéger le jeu de l'enfant en mettant à sa disposition la sécurité affective et physique nécessaire, l'espace suffisant à son activité, le temps utile pour jouer, afin qu'il mette en place ses compétences ludiques propres, seul ou en relation avec l'autre.

La motricité libre est au cœur de notre projet pour les bébés qui ne se déplacent pas encore. Ils sont positionnés au sol sur des tapis afin de se mouvoir librement et d'évoluer à leur rythme.

L'enfant n'est pas mis dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même. Il est placé dans un transat uniquement pour le temps du repas. L'utilisation de trotteur est proscrite.

Le portage est utilisé pour l'enfant ayant besoin de contact « sécuritaire ».

Le langage signé associé à la parole est mis en place pour permettre à l'enfant de communiquer, de s'exprimer avec ses mains en parallèle de l'apprentissage du langage. Ce langage signé n'est pas un obstacle à l'apprentissage de la parole.

Le repas

Les repas sont bio (sauf les protéines), ils sont préparés en cuisine centrale et sont livrés en liaison froide par un prestataire de service. Les menus sont établis par une diététicienne.

Les derniers ajustements (mixé, mouliné, petits morceaux...) sont réalisés sur place avant d'être servis aux enfants.

Les menus sont affichés dans le hall afin que les parents en prennent connaissance et puissent ajuster l'équilibre alimentaire de leur enfant. Ils sont également consultables sur l'application « App' Table ».

Le repas est un moment d'échanges, de plaisir et de convivialité. C'est un temps relationnel mais aussi de découvertes et de formation du goût. Il diffère selon les stades de développement de l'enfant et de son âge.

Il est donc important de privilégier la qualité nutritionnelle et relationnelle des repas, quel que soit l'âge de l'enfant.

Pour les enfants allaités, le sevrage complet de l'allaitement n'est pas une condition " sine qua non" à la reprise du travail.

Si la mère souhaite poursuivre l'allaitement lors de l'accueil de son enfant, cela sera possible en respectant le protocole mis en place par la structure.

Les biberons sont donnés selon les besoins et à la demande.

Ils sont préparés sur place, en respectant les règles d'hygiène, avec le lait fourni par les parents et réchauffés au chauffe biberon si besoin.

Les enfants boivent leur biberon dans les bras des professionnels.

Pour les enfants qui ont débuté une diversification alimentaire, le personnel suivra les recommandations des parents.

L'introduction de nouveaux aliments est réalisée à la maison par les parents qui en informent le personnel.

L'enfant prendra son repas dans un transat puis à table en petit groupe selon ses capacités. L'accompagnement vers l'autonomie est favorisé en le laissant manger seul lorsqu'il le demande.

Pour les grands, l'autonomie est valorisée en proposant ponctuellement à l'enfant de se servir seul sous forme de self.

L'appétit des enfants est respecté. Ils sont libres de refuser un aliment après l'avoir goûté. Les besoins alimentaires réels de chacun sont respectés.

Le goûter est composé d'un produit laitier (yaourt, lait, fromages), d'un fruit (frais ou compote) et d'une céréale (pain, céréales, cracottes, gâteau maison).

L'assistante maternelle cuisine pour les enfants qu'elle accueille et les enfants prennent les repas soit en chaise haute à la table familiale soit sur une petite table adaptée à la taille des enfants.

Les soins d'hygiène

Le temps de change est un moment de relation privilégiée et d'échange.

Ils sont effectués en fonction des besoins de l'enfant afin de favoriser son confort tout en veillant à préserver son intimité.

L'acquisition de la propreté est une étape importante dans la vie de l'enfant ; elle est synonyme d'autonomie.

L'accompagnement dans cette acquisition est indispensable, le rythme de l'enfant respecté, « les oublis » dédramatisés.

L'enfant doit prendre conscience de ce qui se passe dans son corps et apprendre à le nommer.

Durant cette période, il apprendra progressivement à contrôler ses sphincters.

Cet apprentissage doit être partagé avec les parents et s'inscrit dans le quotidien de l'enfant dans la structure d'accueil et au domicile de la famille.

Des pots sont mis à la disposition des enfants dans la salle de change et sont proposés régulièrement.

Les plus grands, à leur demande, sont conduits régulièrement sur des petits wc adaptés. Les couches fournies par la structure sont écologiques et le savon lavant est composé à 98 % d'ingrédients d'origine naturelle.

Les professionnelles effectuent les soins d'hygiène nécessaires au quotidien (désinfection rhino pharyngé, soins des yeux).

L'enfant apprend les règles de base d'hygiène : lavage des mains après chaque passage aux toilettes, avant et après les repas ainsi qu'après les activités manuelles et nettoyage du visage après le repas.

Le sommeil

Le sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation du système nerveux.

Il permet de récupérer de la fatigue physique et psychique, du stress ou de l'agitation.

Le sommeil permet de se reposer des activités réalisées et permet l'acquisition et la rétention des connaissances (mémorisation des apprentissages, le rêve pour se défouler et se libérer psychologiquement).

C'est au cours du sommeil que l'hormone de croissance, favorisant la croissance et la réparation des cellules usées, est sécrétée.

Il est important de repérer les signes de fatigue et de respecter les rythmes de sommeil de l'enfant.

Nous restons à l'écoute des rythmes veille/ sommeil de chaque enfant. Nous ne réveillons pas un enfant qui dort pour manger, par exemple.

L'enfant doit se sentir en sécurité pour s'endormir :

- respect de ses rites d'endormissement (doudou, sucette, ...)
- Présence à ses cotés
- Musique douce
- Même emplacement du lit

S'il ne veut pas dormir, l'équipe l'accompagne vers un temps de repos en l'invitant à s'allonger calmement sur son lit ou dans sur les tapis de l'espace lecture en présence d'un adulte.

Les bébés ont 2 dortoirs avec des lits à barreaux, mais certains refusent d'y dormir; ils sont alors endormis dans un espace calme.

Ils sont couchés régulièrement en fonction de leurs besoins.

Les moyens dorment sur des lits bas à barreaux ce qui favorisent l'autonomie de l'enfant pour entrer et sortir seul de son lit et la présence des barreaux permet de contenir l'enfant. Les moyens sont couchés selon leurs besoins, 1 ou 2 siestes par jour.

Les grands dorment sur des couchettes et sont répartis dans 2 dortoirs. La sieste est proposée en début d'après-midi et le réveil est échelonné selon le rythme propre de chacun.

Les enfants réveillés s'amuse dans la pièce de vie où leur sont proposées des activités ludiques et calmes.

Chez l'assistante maternelle, les enfants dorment dans la même chambre ou dans des chambres séparées selon le logement et selon l'agrément délivré par la PMI. Les enfants dorment dans un lit adapté à leur âge.

Projet social et de développement durable

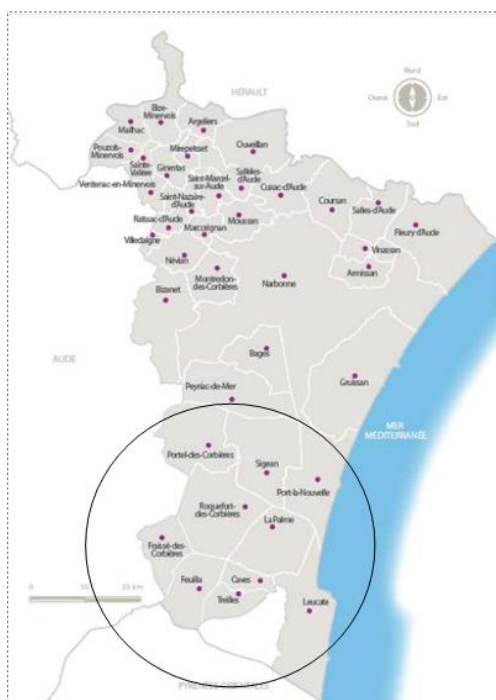
Projet social

Le territoire

La Commune de Leucate (milieu semi-rural, saisonnier) se situe sur le littoral méditerranéen au sud du département de l'Aude, et limitrophe au département des Pyrénées Orientales. Leucate se trouve à une équidistance de 30 kilomètres entre Perpignan et Narbonne.

Le territoire s'étend sur une surface totale de 4860 hectares composée de 4 entités urbanisées distinctes : Leucate village, Leucate plage, La Franqui et Port-Leucate (le multi-accueil se situe à Port-Leucate à environ 10 km de Leucate village).

Leucate fait partie du territoire Corbières Méditerranée qui regroupe 10 communes.



La population

Nombre d'habitants (source INSEE, date 2019) : **4 612**

- **Evolution des naissances de 2013 à 2021 :**

Source : Mairie de Leucate, état civil

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
30	17	17	22	35	27	17	18	14

- **Répartition de la population par tranche d'âge :**

Source : INSEE, RP2013 et RP2019 (géographie au 01.01.2022)

	2013	2019
<i>Ensemble</i>	4275	4612
0 à 14 ans	435	426
15 à 29 ans	414	374
30 à 44 ans	604	581
45 à 59 ans	854	917
60 à 74 ans	1382	1519
75 ans et +	585	795

- **Composition des familles**

Source : INSEE, RP2013 et RP2019 (géographie au 01.01.2022)

	2013	%	2019	%
<i>Ensemble</i>	1280	100	1325	100
Couples avec enfant(s)	307	24	300	22.6
Familles monoparentales :	186	14.5	195	14.7
- Hommes seuls avec enfant(s)	44	3.4	30	2.3
- Femmes seules avec enfant(s)	142	11.1	165	12.5
Couples sans enfant	787	61.5	830	62.6

- **Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans**

Source : INSEE, RP 2013 et RP 2019 (géographie au 01.01.2022)

	2013	%	2019	%
<i>Ensemble</i>	1280	100	1325	100
Aucun enfant	859	67.1	950	71.7
1 enfant	231	18	200	15.1
2 enfants	161	12.6	130	9.8
3 enfants	24	1.9	35	2.6
4 enfants ou plus	5	0.4	10	0.8

- **Les entreprises à venir sur le territoire :**

- Projet immobilier privé prévoyant 6 cellules commerciales à Port Leucate (quartier de la Clarianelle) en cours de réalisation,
- Agrandissement de la cave coopérative (doublement de la surface de stockage et création d'une salle polyvalente d'accueil), dossier en cours d'instruction,
- Construction d'une résidence hôtelière (26 chambres) avec restauration et commerces à La Franqui, dossier en cours d'instruction.

Le logement

- **Catégories et types de logements**

Source : INSEE, RP 2013 et RP 2019 (géographie au 01.01.2022)

	2013	%	2019	%
<i>Ensemble</i>	15906	100	16455	100
Résidences principales	2313	14.5	2582	15.7
Résidences secondaires et logements occasionnels	13536	85.1	13805	83.9
Logements vacants	57	0.4	68	0.4

On constate une augmentation de 549 logements en plus entre 2013 et 2019.

La situation géographique de la commune explique le fait qu'il y ait une part très importante de logements destinés aux résidences secondaires et aux occasionnels. Cependant le nombre de résidences principales a augmenté de 269 logements depuis 2013.

- **Projets de construction de logements sociaux**

- Opération ALOGEA à Port Leucate, densification des Capitelles : **+ 10 logements**
- Création à Leucate village : **+ 4 à 6 logements**

Les projets cités sont à l'étude, en 2 ans 58 logements sociaux ont été construits sur la commune.

- **Projets de construction de logements privés**

- Projet Boueil à Leucate village : **+ 20 logements** en copropriété,
- Lotissement Croix du sud à Leucate village : **5 lots à bâtir**,
- Réhabilitation de l'Albatros à La Franqui en résidence : **+ 18 logements**, en cours d'instruction,
- Démolition de l'ancien restaurant de la maison de retraite à La Franqui et construction d'une résidence : **+ 25 logements**, en cours d'instruction.

Structure petite enfance et équipements scolaires et périscolaires

La commune s'étend sur un territoire d'une superficie de 2355 ha, on peut la scinder en 4 ensembles urbains : La Franqui, Leucate village, Leucate plage et Port-Leucate.

- Multi accueil à Leucate :

Le multi accueil a un agrément de 26 places en accueil collectif (crèche) et de 7 places en accueil familial (assistante maternelle à domicile).

L'accueil familial propose 3 places d'accueil chez 1 assistante maternelle à Leucate village et 4 places d'accueil chez 1 assistante maternelle à Port Leucate.

- Assistante maternelle indépendante :

2 assistantes maternelles indépendantes sont installées à Port Leucate. Elles ont chacune un agrément pour 3 enfants.

La commune ne dispose pas de Relais Petite Enfance (RPE) ni de Lieu d'Accueil Parent Enfant (LAEP). Cependant cela pourrait être une orientation politique de nos élus si il y en avait le besoin sur le territoire.

- Ecole maternelle de Leucate village :

Nombre de classes : **3** (dont toute petite section)

Nombre d'enfants scolarisés : **66**

- Ecole primaire André Hélène de Leucate village :

Nombre de classes : **5**

Nombre d'enfants scolarisés : **119**

- Groupe scolaire Marie Catala de Port-Leucate :

Nombre de classes : **4**

Nombre d'enfants scolarisés : **82**

- Accueil périscolaire sur les écoles de Leucate et Port Leucate :

Un accueil périscolaire est proposé sur chaque groupe scolaire avec un accueil des enfants sur les temps du matin (7h30 – 8h40) et du soir (16h40 – 18h30) et sur le temps de midi avec la cantine.

- Accueil de loisir sans hébergement ALSH à La Franqui :

Le centre de vacances ODCVL Les Coussoules accueille les enfants de la commune sur son centre de loisirs les mercredis et les vacances scolaires de 8h – 18h.

Des échanges entre directeurs des écoles, du multi accueil, de l'ALAE et de l'ALSH se font tout au long de l'année afin d'informer les familles du multi accueil des dates d'inscription à l'école, transmettre les dossiers d'inscription de l'ALAE et de l'ALSH aux familles et transmettre les effectifs aux directeurs des écoles maternelles pour préparer la future rentrée.

En juin, une sortie à l'école de Leucate est organisée pour permettre aux futurs écoliers de découvrir leur école et leur enseignant.

Les équipements culturel et social

- Une médiathèque à Leucate village

La médiathèque propose un programme culturel très riche tout au long de l'année et pour tous les âges (6 mois - 99 ans).

C'est un partenaire du multi accueil, les enfants de la crèche s'y rendent à pied pour participer aux séances de bébés lecteurs proposées 4 fois / an. Les assistantes maternelles de l'accueil familial participent également aux bébés lecteurs.

Une bibliothécaire vient à la crèche une fois par mois pour raconter des histoires et échanger des livres.

Selon leur projet, des ateliers et des spectacles sont proposés aux tout-petits.

- Une école de musique à Leucate village

L'école de musique municipale propose 32 disciplines collectives ou individuelles, elle participe à tous les grands événements de la vie de la commune.

C'est un partenaire du multi accueil, tous les mardis matin Ludmila professeure de flûte traversière intervient à la crèche et auprès des assistantes maternelles pour des séances d'éveil musical (chant, danse et découverte du rythme, des sons et des instruments).

- Un espace culturel à Port Leucate

L'espace culturel Henry de Monfreid est un lieu d'exposition et de spectacle. Il accueille le festival Voix d'étoiles en octobre auquel nous participons avec les enfants du multi accueil. Ce lieu nous accueille aussi pour assister à des spectacles proposés par la médiathèque.

- Un complexe cinéma à Port Leucate

Le complexe cinéma est équipé de 3 salles de projection.

- Un Centre Communal d'Action Social (CCAS) à Leucate

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et les autres partenaires de l'action sociale.

Le CCAS a un rôle d'accompagnement social, d'écoute, d'information et d'aide.

Le CCAS accueille des permanences de partenaires sociaux :

- Addiction France
- Point accueil écoute jeunes PAEJ
- Rénov'habitat du Grand Narbonne
- Maison départementale des solidarités
- Mutualia (mutuelle communale)
- Mission locale jeune du Grand Narbonne

- EHPAD La Tramontane

L'EHPAD La Tramontane (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) propose un hébergement pour les personnes âgées en long séjour, des accueils courts séjours et 6 places en accueil de jour. Il a une capacité d'accueil de 104 résidents dont 13 en unités Alzheimer.

Historique de la structure et ses perspectives

Le 1^{er} juillet 1997, l'ouverture de la crèche a eu lieu provisoirement à Port-Leucate dans les locaux de Rives des Corbières avec une capacité d'accueil de 10 enfants.

Par la suite, une nouvelle structure a été créée sur Port Leucate et a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 1998 ; la structure obtient un agrément pour recevoir 15 enfants.

En Février 2010, ouverture du service d'accueil familial (SAF) avec 1 assistante maternelle à Leucate village avec un agrément pour 3 enfants. En avril 2011, recrutement d'une 2nde assistante maternelle à Leucate village avec un agrément pour 3 enfants.

Au 1^{er} janvier 2015, la crèche halte-garderie et le SAF fusionnent en un multi accueil afin d'avoir une meilleure clarté dans les démarches administratives et d'optimiser l'adaptabilité du mode de garde aux familles.

En 2019, les demandes d'accueil sont très importantes, les 21 places ne suffisent plus pour satisfaire les familles. Les locaux de la crèche ont fait leur temps, ils ne sont pas adaptés pour augmenter l'offre d'accueil et ne répondent plus aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Lors de la dernière visite de la PMI, il a été entendu que des travaux de rénovation et d'agrandissement n'étaient pas la solution et qu'il fallait prévoir une nouvelle structure.

De ce fait en 2019, pour répondre à la demande, la municipalité lance le projet d'une nouvelle structure dans de nouveaux locaux aux normes offrant de meilleures conditions d'accueil ainsi que de bonnes conditions de travail pour le personnel.

Suite à un diagnostic et à une analyse de la fréquentation, la structure sera implantée à Leucate village, c'est sur cette partie du territoire que sont concentrées les familles avec enfants en bas âge ou en âge de procréer. De plus, le multi-accueil est fréquenté essentiellement par des enfants dont les parents sont domiciliés à Leucate village, La

Franqui et Leucate plage. Cette délocalisation permettra éventuellement de proposer à terme une offre d'accueil pour les villages environnants (Caves, Treilles...).

Dans l'attente que la nouvelle crèche soit construite et pour répondre aux besoins des familles, une 3^{ème} assistante maternelle avec un agrément pour 4 enfants a été recrutée sur Port Leucate en septembre 2019 et une 4^{ème} assistante maternelle avec un agrément pour 3 enfants a été recrutée à Leucate village en janvier 2020.

En janvier 2020, le multi accueil a une capacité d'accueil de 28 places.

Le 3 juillet 2023, la nouvelle structure au village a ouvert ses portes. La capacité d'accueil est de 33 places (26 en accueil collectif et 7 en accueil familial chez 2 assistantes maternelles). Les 2 autres assistantes maternelles de l'accueil familial ont intégré la nouvelle crèche avec les enfants qu'elles accueillaient.

Place des familles dans la structure

Les parents sont invités à des réunions d'information et ponctuellement sollicités pour accompagner lors de sorties organisées par la structure.

Individuellement, les parents sont en droit de solliciter des échanges avec la directrice et le personnel sur la vie de leur enfant : rendez-vous occasionnel afin de faire le point ou bien sous forme d'échanges réguliers en fin de journée.

De même la directrice ou le personnel peut demander à rencontrer les parents pour évoquer un sujet préoccupant ou faire un bilan si nécessaire.

L'équipe joue un rôle de soutien auprès des parents et peut aider à dédramatiser des situations conflictuelles parents-enfant par une écoute bienveillante et une absence de jugement.

L'équipe agira en soutien à la parentalité, le but est de favoriser la notion de "coéducation" et non de prendre la place des parents.

Le référent santé et accueil inclusif en collaboration avec l'infirmière et la directrice propose des temps d'information et d'échange avec les familles sur différents thèmes (santé, développement psychomoteur, alimentation, ...).

Relations avec les organismes extérieurs

L'établissement fonctionne avec divers partenaires tant au niveau financier qu'organisationnel : la municipalité de Leucate dont elle dépend, la caisse d'allocations familiales, la mutuelle sociale agricole et la protection maternelle et infantile.

Certaines situations nécessitent un travail en partenariat avec divers organismes sociaux, médicaux ou para médicaux:

- Le centre médico-social de Sigean avec les puéricultrices du secteur, les assistantes sociales, médecin de PMI, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, ...
- Les cabinets médicaux : médecins traitants des enfants,
- Le CAMSP de Narbonne pour la prise en charge d'enfants porteur d'handicap ou maladie chronique,
- Les hôpitaux de la région: hôpital de Narbonne, de Perpignan ou de Montpellier.

Projet de développement durable

Prendre soin de notre planète est devenu une priorité. L'équipe sensible à cette cause a mis en place depuis plusieurs années différentes actions pour améliorer notre environnement.

Cette prise de conscience et le changement de nos habitudes ont pour but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des enfants, des familles et des professionnels au sein de la structure.

Sensible à la santé des enfants et des professionnels, il est important de proposer un environnement sain.

Les enfants d'aujourd'hui seront les acteurs de demain d'où l'intérêt de les sensibiliser à l'écologie et à la nature dès le plus jeune âge.

Actions mises en place :

- Eveil à la nature avec le potager, les promenades dans le village, dans la garrigue ou au bord de l'étang, les temps de jeux dans le jardin arboré et la découverte du poney,
- Ateliers d'éveil avec des matériaux de récupération,
- Repas Bio pris dans de la vaisselle en verre,
- Suppression des bouteilles en plastiques et consommation de l'eau du robinet (sauf pour les biberons de lait des bébés),
- Couches écologiques et savon lavant d'origine naturelle,
- Jeux en bois,
- Produits d'entretien labellisé écocert,
- Produit désinfectant et lessive fait « maison »,
- Nettoyage de la structure à la vapeur,
- Tri des déchets, tri sélectif
- Sur-chaussures et masques lavables

Pour poursuivre dans cette dynamique, l'équipe s'est inscrite dans une démarche de labellisation afin d'obtenir le label Ecolo Creche.

Fait à Leucate, le 3 juillet 2023

La Responsable de la structure

Le Maire,




Michel PY

Virginie Vié